



Agence de La Réunion

Communiqué de presse

Saint-Denis, jeudi 27 avril 2023

Les Réunionnais continuent de privilégier les espèces pour leurs achats du quotidien

Une nouvelle publication de l'IEDOM étudie les préférences et le comportement des Réunionnais s'agissant des moyens de paiement, sur la base d'une enquête menée entre mi-novembre et mi-décembre 2022.

Les espèces sont le premier moyen de paiement

Malgré la forte progression du nombre de cartes bancaires sur le territoire depuis 20 ans, **plus de la moitié des paiements réalisés en magasin par les Réunionnais sont aujourd'hui réglés en espèces**, comme dans l'Hexagone.

Les paiements par carte bancaire représentent 43 % du nombre de transactions réalisées, tandis que l'usage d'applications mobiles de paiement (2 % des transactions) et des « autres moyens (chèques, virements, titres-restaurants, etc.) de paiement » (3 % des transactions) reste faible.

L'usage des espèces est plus faible chez les diplômés et pour les transactions de plus de 20 euros

La part des paiements en espèces diminue avec l'augmentation du niveau d'éducation des personnes interrogées : **deux tiers des paiements réalisés par des personnes sans diplôme sont réglés en espèces** contre 43 % pour les diplômées du supérieur (bac+2 et plus).

Les **étudiants se distinguent par la place donnée aux paiements par mobile** : 14 % de leurs transactions sont réglés via une application mobile.

Les paiements en espèces constituent l'apanage des petits achats du quotidien, soit 87 % des paiements d'une valeur inférieure à 5 euros. Les Réunionnais privilégient les cartes bancaires dès que le montant dépensé dépasse 20 euros.

Moins de paiements en ligne à La Réunion

Les paiements en ligne ne représentent que 5 % des paiements du quotidien (hors factures récurrentes, telles que les factures d'électricité, de forfaits Internet, etc.) à La Réunion en 2022, contre 20 % dans l'Hexagone. L'offre de services numériques livrables y est moins étendue et la pénétration des usages numériques dans la population réunionnaise est plus faible. Une grande majorité des achats en ligne est réglée par carte bancaire à La Réunion, contre un peu plus de la moitié des transactions en France hors DOM.

Pour lire <https://www.iedom.fr/la-reunion/publications/etudes-thematiques/>

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : communication@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 28

LES ESPÈCES, PREMIER MOYEN DE PAIEMENT



Une préférence pour les espèces partagée avec l'Hexagone



L'USAGE DES MOYENS DE PAIEMENT VARIE SELON LE DIPLÔME ET LE MONTANT

Part des espèces



Selon le niveau d'éducation

67%

Sans diplôme

43%

Bac+2 et plus



Selon le montant de la transaction

87%

Moins de 5 euros

40%

de 20 à 30 euros

MOINS DE PAIEMENTS EN LIGNE À LA RÉUNION

Part des paiements en ligne au quotidien



des paiements totaux

84% des achats en ligne réglés par CB à La Réunion



Part de solutions e-paiement

6% à La Réunion

contre

22% dans l'Hexagone